



IDENTIFIONS NOTRE PROJET COOPÉRATIF !

Bienvenue dans l'étape 1 de StartToCoop !

Au cours de cette étape, les participants vont découvrir de nouvelles dimensions de l'économie et de l'entreprise, et les appliquer à leur propre contexte.

Les objectifs de cette étape sont de :

- commencer à travailler en équipes, en définissant et en acceptant des règles démocratiques.
- voir comment les valeurs et principes coopératifs peuvent être mis en œuvre concrètement dans des entreprises et avoir un impact sur la transformation d'une communauté.
- réfléchir à des idées de projets coopératifs adaptés à son propre environnement, décider démocratiquement quelle idée sera retenue pour devenir un projet coopératif.

Nous vous proposons les activités et ressources suivantes (mais souvenez-vous, à vous de choisir librement celles que vous souhaitez !).

A \\ Valeurs et principes coopératifs (90 mn)

Vous pouvez commencer par discuter avec les participants des valeurs coopératives [\[lien vers points focus 1\]](#).

Les pionniers qui ont créé les premières entreprises coopératives à Rochdale, au Royaume-Uni, s'inspirèrent de valeurs humanistes pour établir sept principes coopératifs destinés à devenir les règles fondamentales régissant le fonctionnement coopératif. Depuis 1844, ces principes ont été transmis et préservés, avec quelques changements mineurs. Ils représentent l'ADN du mouvement coopératif, l'essence qui traduit les valeurs coopératives

LES VALEURS COOPÉRATIVES

Une coopérative est une association autonome de personnes volontaires, réunies pour réaliser leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels. Les membres sont propriétaires de l'entreprise, gérée par collectif et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

Seven L'Alliance Coopérative internationale, les valeurs fondamentales des coopératives sont : l'autonomie, la responsabilité, l'égalité, la solidarité, l'ouverture et la transparence. Dans la tradition de leurs fondatrices, les membres doivent contribuer à la réussite de l'entreprise, à l'épanouissement, la cohésion, de responsabilité sociale et d'autonomie.

L'autonomie

Les coopératives sont fondées sur la capacité des gens à prendre ensemble le contrôle de leur propre destin et à ne pas dépendre financièrement d'une autre personne ou d'un autre organisme. Les coopératives sont créées pour servir de sa communauté, bénéficiant des actions que la coopérative met en place pour assurer la réussite de l'entreprise. Les coopératives sont également engagées avec l'idée d'aide mutuelle entre les membres de la coopérative.

La responsabilité

En tant qu'associés au capital, tous les membres d'une coopérative sont responsables de la réussite de l'entreprise. Chaque membre de la coopérative est responsable de ses propres actions et de celles de l'ensemble de la coopérative. La responsabilité de chaque membre de la coopérative est indivisible de la valeur de solidarité (sur et dessous) les membres de la coopérative sont responsables les uns envers les autres.





dans la pratique quotidienne des organisations coopératives à travers le monde.

Aujourd'hui, ces principes sont plus pertinents que jamais, et établissent la différence entre les coopératives et les autres types d'organisations et d'entreprises.

Dans le document sur les principes coopératifs [[lien vers points focus 2](#)], vous trouverez une brève description et explication de ces sept principes coopératifs.

Pour découvrir ces principes coopératifs, nous vous proposons une activité simple inspirée de la méthodologie d'apprentissage coopératif (si vous souhaitez en savoir plus, consultez l'annexe 2 « L'apprentissage coopératif » [[lien](#)]). Cette méthodologie aidera les participants à comprendre plus en profondeur les principes coopératifs, les relier aux valeurs coopératives et les relier à leurs propres expériences.

Matériel nécessaire : papier blanc grand format, crayons de couleur, post-it®.



a. **Donnez à tous les participants** une copie de la brève description des sept principes coopératifs (point focus 2) et laissez-leur 5 minutes pour le lire. Ne répondez pas ou ne clarifiez aucune question à ce stade.

b. **Divisez les participants en groupes de 3 à 5 personnes.**

c. **Affectez à chaque groupe** un ou deux principes coopératifs dans le modèle fourni ici ([Annexe 1C](#)), selon le nombre de groupes que vous avez créés.

d. **Dans chaque groupe, les participants ont 15 minutes** pour discuter et répondre collectivement aux questions posées dans le modèle. Vous pouvez aider chaque groupe en répondant à des questions et en clarifiant des concepts, mais prévoyez qu'ils atteignent leurs propres conclusions.

e. **Ensuite, chaque groupe présente ses réponses** à tous les participants, qui peuvent contribuer à la discussion et demander des éclaircissements au groupe qui présente ses travaux (30 minutes).

f. **Enfin, tout le groupe reprendra graphiquement** sur un grand papier blanc les sept principes coopératifs, en décidant comment les représenter : il n'y a pas de règles ou d'indications spéciales autres que la création et la coloration ! (15 minutes).

Dans le document joint [[lien](#)], nous vous fournissions des informations sur le lien entre valeurs et principes coopératifs, pour vous aider.





B \\ Trouver des idées de projets possibles (60 mn)

Maintenant que les participants sont initiés aux valeurs et/ou principes coopératifs, nous les invitons à réfléchir aux projets d'entreprises coopératives qu'ils pourraient entreprendre ensemble. Pas quand ils seront plus âgés, après leurs études ou dans un futur lointain, mais ici et maintenant !

Pour cela, nous vous suggérons une activité coopérative dynamique qui favorise la participation de tous les membres du groupe (sur la méthodologie, voir document XXX). Voici les étapes que nous vous proposons :

- 1** □ **Individuellement, les participants réfléchissent à des situations et réalités qui existent dans leur propre environnement (20 mn)** : par exemple à l'école, au parc d'à côté, dans leur communauté, etc. Situations et réalités qui ne leur plaisent pas et qu'ils pensent pouvoir améliorer ensemble. Ils peuvent aussi réfléchir à leurs centres d'intérêt et tenter d'imaginer comment en faire leur activité professionnelle dans une entreprise partagée avec d'autres.

Vous pouvez imprimer et distribuer à chaque participant le document téléchargeable ici [[lien Outil participants 1](#)], et leur demander de noter leurs idées dessus.

Ils peuvent trouver des sources d'inspirations avec :

- les vidéos témoignages d'entrepreneurs coopératifs ([adresse web](#))
- les exemples de projets coopératifs déjà réalisés par des jeunes avec l'appui d'enseignants [[lien « Project lab »](#)].

A cette étape, chacun réfléchit et note ses idées de manière individuelle.



- 2** □ **Les participants partagent leurs idées, deux par deux (10 mn).** Les participants se regroupent deux par deux. Chacun explique à son binôme son idée d'activité, ses objectifs, ses forces et faiblesses, les problèmes ou besoins auxquels elle répond, etc.

- 3** □ **Les différentes idées sont partagées avec l'ensemble du groupe (30 mn).**

Pendant les discussions, chacun a deux minutes pour exposer son idée à l'ensemble du groupe. L'animateur utilise un grand papier ou un tableau pour y mettre toutes les idées (inscrites sur des post-it), puis engage la discussion pour regrouper les idées qui sont similaires ou ont des points de contact. Il indique le titre le plus approprié pour chaque groupe d'idées et dessine des liens entre les différentes idées.

A cette étape, toutes les idées sont les bienvenues et les participants





doivent être créatifs collectivement : développer les idées des autres, combiner et redéfinir les idées pour trouver de nouvelles idées, ne pas se limiter à seulement lister côté à côté les différentes idées

Au final, les idées doivent être regroupées par catégories et présentées suffisamment clairement pour que chacun puisse identifier les idées qui lui plaisent le plus.

Attention : fixez une limite de temps pour les discussions de groupe (par exemple 25-30 mn), veillez à ce que chacun puisse s'exprimer mais limitez la durée de chaque intervention et ne laissez pas la discussion se transformer en un débat sans fin !

C \\ Identifiez la ou les idées que vous allez transformer en projet d'entreprise coopérative (30 mn).

C'est le moment d'expérimenter le débat démocratique !

Nous suggérons que chacun vote individuellement pour les trois idées qui lui paraissent les meilleures pour devenir des projets coopératifs.

Selon la taille du groupe, vous pouvez choisir collectivement un seul projet qui sera mis en œuvre par l'ensemble des élèves (c'est la meilleure solution si vous n'avez que 5 ou 6 élèves), ou diviser la classe en équipes de 5 ou 6 personnes, qui chacune mettront en œuvre un projet différent.

Avant de voter pour les meilleures propositions, nous suggérons que les participants réfléchissent à la valeur de chaque proposition en utilisant cette grille d'évaluation [[lien Outil participants 2](#)]. Les participants sont invités à se mettre d'accord sur la note à attribuer à chaque proposition, allant de 1 à 10, selon plusieurs critères. De cette façon, ils peuvent classer les propositions en fonction de la note totale de chacune d'entre elles.

Ensuite, chacun vote de manière anonyme pour la proposition qu'il préfère. Il ne s'agit pas forcément de la proposition qui a eu la meilleure note, et souvent, d'ailleurs, ce n'est pas le cas !

Pour rendre le vote anonyme, vous pouvez leur proposer de voter en levant la main mais en fermant les yeux.



Attention : n'oubliez pas de présenter le projet sélectionné comme issu d'une réflexion collective, qui exigera l'engagement et le talent de chaque membre du groupe pour devenir un projet de coopérative de travail.





D \\ Qu'a-t-on appris ? (20 mn)

Pour apprécier les apprentissages, vous pouvez demander aux participants de répondre au quiz PlayCoop correspondant à l'**étape 1** [[lien vers page Playcoop](#)]. C'est amusant et interactif !

Vous pouvez également utiliser ce document [[lien Outil Enseignants](#)] pour faire un bilan de l'étape 1 avec les participants.

En résumé...



Temps à consacrer à l'activité	Contenu	Activités Méthodologie	Ressources	Matériel utile	Compétences développées	Principes coopératifs liés
90 mn	Les valeurs coopératives et les principes coopératifs	Exposition Travaux en groupes	<ul style="list-style-type: none"> Livret formateur. Livret formateur. Point focus 1 : Les valeurs coopératives Point focus 2 : Les principes coopératifs Annexe : L'apprentissage coopératif Outil Participants 1 : Les principes coopératifs Outil Participants 2 : Principes, valeurs et pratiques Poster sur les principes coopératifs Vidéos témoignages et autres ressources du site CoopLab 	<ul style="list-style-type: none"> Photocopie des Points focus 1 et 2 (une par participant) De grandes feuilles blanches Feutres et marqueurs Post it® Connexion Internet 	<ul style="list-style-type: none"> Ecoute et communication Travail de groupe et partage d'idées 	Tous les principes coopératifs
60 mn	Identifier des idées de projets coopératifs	Activité Réflexion / regroupement / partage	<ul style="list-style-type: none"> Outil Enseignants 2 : Réflexion / regroupement / partage Outil Participants 3 : Votre projet d'entreprise en bref Vidéos témoignages et autres ressources du site CoopLab 	<ul style="list-style-type: none"> Post it® De grandes feuilles blanches Feutres et marqueurs 	<ul style="list-style-type: none"> Créativité Capacité à élaborer et défendre des idées Capacité à classer des idées Négociation 	Démocratie
30 mn	Identifier l'idée retenue par le groupe	Vote Discussions de groupe Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> Outil Participants 4 : Grille d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Post it® De grandes feuilles blanches Feutres et marqueurs 	<ul style="list-style-type: none"> Décider Assumer des responsabilités 	Démocratie Participation ouverte et volontaire
20 mn	Qu'avons-nous appris ?	Réflexion de groupe Jeu coopératif	<ul style="list-style-type: none"> Outil Enseignants Quiz interactif Playcoop sur l'étape 1 	Connexion Internet		

L'ensemble des exercices proposés pour l'étape 1 de Start to Coop représentent un temps total de 200 mn. **RAPPEL IMPORTANT : il est possible de choisir tel ou tel exercice indépendamment des autres en fonction de ses préférences et son temps disponible.**





QU'AVONS-NOUS APPRIS ?

Les enseignants / formateurs peuvent utiliser ce document pour passer en revue les principaux points acquis lors de l'étape 1 et pour inciter les élèves / stagiaires à réfléchir à ce qu'ils ont appris et compris lors de cette étape.

Les questions suivantes sont structurées pour favoriser une réflexion des élèves / stagiaires sur les apprentissages acquis lors de l'étape 1.

Ces questions peuvent servir de guide pour les enseignants / formateurs, mais vous pouvez bien sûr les modifier, les détailler ou les compléter en fonction des outils et méthodologies que vous aurez utilisés avec les élèves (simulations, activités en équipes, etc.).

Ce document peut être utilisé par l'enseignant / formateur qui a mené l'activité, mais aussi par d'autres enseignants ou formateurs qui souhaitent travailler sur les démarches coopératives en éducation.

• • • • •

Les thèmes abordés dans l'étape 1 :

*Introduction au modèle des coopératives de travail et des coopératives sociales
Les valeurs coopératives et/ou les principes coopératifs
Travailler en équipe
Trouver des idées de projets à entreprendre en coopérative*

Questions :

Sur le contenu

- Qu'avez-vous appris sur les valeurs coopératives ?
- Sur les principes coopératifs ?
- Vous reconnaissiez-vous dans ces valeurs et/ou ces principes ?
- Pensez-vous qu'ils sont partagés et qu'ils sont d'actualité ?
- Pourquoi est-il important de connaître le modèle coopératif ?
- Quelles idées de projets coopératifs avez-vous trouvé les plus intéressantes ? Pourquoi ?

Outils

- Qu'avez-vous appris et que vous ont inspiré les idées de projets d'entreprises ?
- Pensez-vous que les outils sur lesquels nous avons travaillé ont été utiles ?
- Pensez-vous qu'ils vous ont aidé à comprendre le modèle coopératif ?
- Qu'avez-vous pensé du quiz et vous a-t-il permis de mieux intégrer ce que vous aviez appris sur les valeurs et/ou principes coopératifs ?

Compétences transversales

- Avez-vous réussi à travailler en équipes ?
- Quelles difficultés avez-vous rencontrées ?
- Quelles valeurs coopératives / principes coopératifs sont apparus lorsque vous avez travaillé en équipes ?
- Quelles valeurs coopératives/principes coopératifs peuvent/doivent être renforcés dans votre groupe ?



OUTIL ENSEIGNANT 1



UN EXERCICE D'APPRENTISSAGE COOPÉRATIF : RÉFLEXION / REGROUPEMENT / PARTAGE

Les élèves / stagiaires sont invités à réfléchir à une question en trois étapes.

1. Réflexion : chacun doit réfléchir de son côté à la question ou au sujet qui a été posé, et forme ses idées indépendamment des autres.

2. Regroupement : les élèves se regroupent deux par deux et partagent leurs idées et réflexions.

3. Partage : chaque groupe de deux élèves présente ses idées à l'ensemble du groupe.

De cette manière, les élèves élaborent, enrichissent et affinent leurs idées à travers un processus en trois étapes, et apprennent à dialoguer et à organiser leurs idées.

Exemple : les élèves sont invités à réfléchir à la question : « votre entreprise sera-t-elle plus performante si elle est créée sous forme de coopérative ? »

1. Réflexion : Anne réfléchit à la question et organise ses idées et arguments.

2. Regroupement : Anne se regroupe avec Thomas, qui a réfléchi de son côté, et n'est pas d'accord avec Anne, qui estime que le principe « une personne = une voix » est juste. Pour ce principe est plutôt inefficace et irréaliste. Ils en débattent entre eux et finissent par aboutir à une synthèse de leurs points d'accord et de désaccord.

3. Partage : ils présentent cette synthèse à l'ensemble de la classe.

Sources :

En anglais :

- 30 Strategies to promote cooperative learning, Marzano, Pickering & Pollock 2001

- Sur le site Teacher vision, plusieurs pages intéressantes :

<https://www.teachervision.com/cooperative-learning/resource/48649.html>

<https://www.teachervision.com/cooperative-learning/teaching-methods/48449.html> <https://www.teachervision.com/group-work/cooperative-learning/48547.html>

<https://www.teachervision.com/group-work/cooperative-learning/48532.html>

En espagnol :

Aprender a Emprender, como educar el talento emprendedor, Fundación Príncipe de Girona, Grupo Planeta, 2013.

Dirección científica : Luisa Alemany, José Antonio Marina, José Manuel Pérez Díaz-Pericles.

Auteurs : Carmen Pellicer, Beatriz Álvarez, Juan Luis Torrejón.





LES VALEURS COOPÉRATIVES

Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs, au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

<http://www.cecop.coop/Valeurs-et-principes>

Selon l'Alliance Coopérative Internationale, les valeurs fondamentales des coopératives sont **l'autonomie, la responsabilité, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité**. Dans la tradition de leurs fondateurs, les membres des coopératives croient en des valeurs éthiques d'honnêteté, de tolérance, de responsabilité sociale et d'altruisme.

L'autonomie

Les coopératives sont fondées sur la capacité des gens à prendre ensemble le contrôle de leur propre destin et à ne pas dépendre principalement d'une aide extérieure. Dans une coopérative, chaque associé, de même que l'ensemble de sa communauté, bénéficie des actions que la coopérative met en place et des décisions que les associés prennent. La notion d'autonomie implique aussi l'idée d'aide réciproque entre les membres de la coopérative.

La responsabilité

En tant qu'associés au capital, tous les membres d'une coopérative sont responsables à l'égard de la coopérative et de la collectivité des autres associés. Etre membre de coopérative, c'est s'engager financièrement en apportant de l'argent au capital de l'entreprise. C'est aussi s'engager humainement en donnant du temps pour participer aux Assemblées générales et aux temps forts de la vie collective de la coopérative. Cette valeur de responsabilité est indissociable de la valeur de solidarité (voir ci-dessous) : les membres de la coopérative sont responsables les uns envers les autres.





La démocratie

Les coopératives sont contrôlées, gérées et dirigées par leurs membres de manière démocratique. Les suggestions de tous les associés sont prises en compte et acceptées, dans l'intérêt de l'amélioration et du développement des produits et services de la coopérative. Chaque membre, quelle que soit sa contribution spécifique, est traité équitablement et son opinion est prise en compte de la même manière que celle des autres membres de la coopérative.

L'égalité

L'égalité signifie donner à chacun les mêmes droits de vote et de participation aux décisions, quel que soit son apport financier, sa fonction professionnelle, sa position sociale ou sa situation personnelle. Cela signifie également que chacun doit avoir accès aux mêmes ressources et que tous soient traités de la même manière. Au sein d'une coopérative, chaque associé a les mêmes droits et devoirs et peut accéder aux mêmes services et opportunités.

L'équité

L'équité implique d'être juste, de reconnaître les différences de situations et de besoins de chaque individu, et de fournir à chacun le même traitement et les mêmes conditions en fonction de ses besoins, de façon à mettre chacun sur le même plan. Au sein d'une coopérative de travail dans laquelle les associés sont les salariés, le travail est rémunéré en fonction du temps de travail, du niveau de qualification, de l'expérience, des responsabilités, de façon équitable. Toutefois, à situation égale, les membres bénéficient d'un traitement et de droits égaux.

La solidarité

Entreprendre en coopérative, c'est reconnaître que l'amélioration des besoins et des objectifs immédiats et à long terme des membres dépend et repose sur une exigence de solidarité des uns envers les autres. Cette solidarité peut être financière, mais aussi humaine par une attention et des services donnés par la collectivité envers ceux qui en ont besoin. La coopérative repose sur des valeurs de solidarité interne entre les membres associés, mais aussi de solidarité externe entre les coopératives.



LES PRINCIPES COOPÉRATIFS

Dans le monde entier, les coopératives obéissent aux mêmes principes, ceux adoptés par l'Alliance coopérative internationale en 1995. Les principes coopératifs sont des lignes directrices à travers lesquelles les coopératives mettent en pratique leurs valeurs.

1^{er} principe : Adhésion volontaire et ouverte à tous

Les coopératives sont des organisations fondées sur le volontariat, ouvertes à toutes les personnes aptes à utiliser leurs services et désireuses d'accepter les responsabilités inhérentes à leur qualité de membre, sans discrimination liée au sexe, à l'origine sociale, à la race ou à une appartenance politique ou religieuse.

Les possibilités de rejoindre une coopérative sont ouvertes à tout un chacun sur la base des mêmes règles d'admission sans aucune discrimination.

2^e principe : Contrôle démocratique exercé par les membres

Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions. Les hommes ou femmes élus comme représentants sont responsables devant les membres de l'organisation. Les membres associés ont des droits de vote égaux (un membre, un vote) quel que soit le capital investi. Il est possible dans des coopératives réunissant plusieurs catégories d'associés ou plus complexes d'accorder plus ou moins de voix à certains membres ou catégories de membres.

Chaque membre a droit à être entendu, quelle que soit sa place dans l'organisation.





3^e principe : Participation économique des membres

Les membres contribuent équitablement au capital de leur coopérative. Les membres ne bénéficient que d'une rémunération limitée du capital souscrit comme condition de leur adhésion. Les membres répartissent les excédents à tout ou partie des objectifs suivants : développement de leur coopérative, éventuellement par la constitution de réserves dont une partie au moins devra être indivisible et propriété commune de la coopérative ; ristournes aux membres en fonction de leur volume de transactions et soutien à d'autres activités approuvées par les membres.

Les membres de la coopérative participent au capital et le contrôlent collectivement.

4^e principe : Autonomie et indépendance

Les coopératives sont des organisations autonomes d'entraide gérées par leurs membres. La conclusion d'accords avec d'autres organisations, y compris des gouvernements, ainsi que la recherche de capitaux à partir de sources externes, doivent s'effectuer de manière à préserver le contrôle démocratique de l'organisation par ses membres et à maintenir son autonomie coopérative.

La coopérative est autonome et permet à ses membres de gagner en autonomie par la force du collectif.

5^e principe : Education, formation et information

Les coopératives fournissent à leurs membres, représentants élus, dirigeants et employés la formation requise pour pouvoir contribuer efficacement au développement de leurs coopératives. Elles informent le grand public, et notamment les jeunes et les leaders d'opinion, de la nature et des avantages de la coopération.

Education et formation sont les fondements d'une coopérative, qui a vocation à rendre service à ses membres et à leur permettre de progresser





6^e principe : Coopération entre coopératives

Les coopératives offrent les meilleurs services à leurs membres et renforcent le mouvement coopératif en travaillant ensemble au sein de structures locales, nationales, régionales et internationales.

La coopérative est plus efficace quand elle coopère avec ceux qui sont familiers avec la coopération.

7^e principe : Engagement envers la communauté

Les coopératives travaillent au développement durable de leurs communautés conformément aux politiques approuvées par leurs membres.

Source : <http://www.cecop.coop/Valeurs-et-principes>

La coopérative est une organisation par nature ancrée sur son territoire et responsable envers son environnement

